Journal de Gien, 4 juin 2015

La nouvelle mairie inaugurée

Près d'un mois et demi après son ouverture officielle au public, la nouvelle mairie flambant neuve de Poilly a été inaugurée en grande pompe par nombre d'élus réunis autour du maire Alain Chaborel et du conseil municipal. Parmi les personnalités présentes se trouvaient notamment Jean Rivier, maire jusqu'en 2014 et à l'origine de ce projet d'agrandissement ; Christian Bouleau, maire de Gien et président de la CDCG, Claude de Ganay, député du Loiret, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, Anne Leclerc, conseillère régionale, et Line Fleury, conseillère départementale.

Alain Chaborel entouré de Claude de Ganay (à gauche), Jean-Pierre Sueur et Jean Rivier (à droite), rappelle l'historique de la mairie et des travaux.

Un lieu de vie

Après avoir coupé le ruban devant l'entrée du nouveau bâtiment, les élus ont fait visiter les locaux à leurs invités et aux administrés présents, puis Alain Chaborel a pris la parole dans la nouvelle salle du conseil pour rappeler le pourquoi de cet agrandissement : des locaux trop petits et mal adaptés, tant pour les personnes qui y travaillaient que pour les administrés. Au premier trimestre 2011, le conseil municipal avait donc développé ce projet d'agrandissement. Aujourd'hui, les nouveaux locaux sont plus fonctionnels. « C'est plus qu'une mairie, c'est aussi un lieu de vie » a déclaré Alain Chaborel. Le bâtiment de la mairie avait été construit en 1858 et avait bénéficié d'un premier aménagement en 1994, puis d'une extension en 1998. Les travaux actuels ont été conduits sous l'égide de l'architecte Alain-Philippe Chollet et ont impliqué onze entreprises locales. Au total, le nouveau bâtiment a coûté 425.685 euros hors taxes, l'État ayant accordé une subvention de 122.000 euros et le conseil général une subvention de 37.400 euros.

Alain Chaborel a remis à Jean Rivier la médaille de la ville et un diplôme pour le remercier de ses actions pour la commune pendant les 25 années qu'il a passées au conseil municipal, dont 13 années en tant que maire. Très ému, il a également été fait maire honoraire de Poilly devant son épouse, ses enfants et petits-enfants. L'ensemble des participants ont ensuite partagé le vin d'honneur offert par la municipalité dans la cour de l'ancienne école.

Phoca PDF